

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2023

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du FNB. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB d'obligations vertes nord-américaines Wealthsimple (couvert en \$ CA) (le « FNB »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du FNB. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du FNB n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 sept. 2023	31 mars 2023 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	196 723	195 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 932	2 415
Intérêts courus à recevoir	1 598	1 433
Dividendes à recevoir	2	–
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–
Marge sur instruments dérivés	566	–
Actifs dérivés	53	950
Total de l'actif	201 874	200 162
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	–	–
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Distributions à verser	409	–
Sommes à payer au gestionnaire	48	47
Marge sur instruments dérivés	–	11
Passifs dérivés	1 082	37
Total du passif	1 539	95
Actif net attribuable aux porteurs de parts	200 335	200 067

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	30 sept. 2023	31 mars 2023 (Audité)	30 sept. 2023	31 mars 2023 (Audité)
Parts en \$ CA	21,54	22,48	200 335	200 067

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	2 962	2 309
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	42	(5 326)
Profit (perte) net(te) latent(e)	(8 534)	(11 267)
Revenu tiré du prêt de titres	3	–
Autre	27	14
Total des revenus (pertes)	(5 500)	(14 270)
Charges (note 6)		
Frais de gestion	283	254
Intérêts débiteurs	16	–
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	1	1
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Autre	–	1
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	300	256
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	300	256
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	(5 800)	(14 526)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	–	–
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(5 800)	(14 526)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2023	2022	2023	2022
Parts en \$ CA	(0,63)	(1,82)	(5 800)	(14 526)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	200 067	192 029
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(5 800)	(14 526)
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(2 884)	(2 203)
Gains en capital	–	–
Total des distributions aux porteurs de parts	(2 884)	(2 203)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	11 125	4 619
Réinvestissement des distributions	–	–
Paiements au rachat de parts	(2 173)	(2 264)
Total des opérations sur les parts	8 952	2 355
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	268	(14 374)
À la clôture	200 335	177 655
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :	Parts	
Parts en circulation, à l'ouverture	8 900	8 000
Émises	500	200
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	(100)	(100)
Parts en circulation, à la clôture	9 300	8 100

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(5 800)	(14 526)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(300)	517
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	8 534	11 267
Achat de placements	(495 598)	(285 059)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	487 953	281 276
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(733)	(219)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	(10)	(4)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(5 954)	(6 748)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	11 125	4 619
Paiements au rachat de parts	(2 173)	(2 264)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(2 475)	(2 203)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	6 477	152
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	523	(6 596)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	2 415	6 951
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(6)	(61)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	2 932	294
Trésorerie	2 932	294
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	2 932	294
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	(2)	–
Impôts étrangers payés	–	–
Intérêts reçus	2 797	2 186
Intérêts versés	16	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
ABN AMRO Bank NV, taux variable 13-12-2029	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	742	674
The AES Corp. 1,38 % 15-01-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	560 000 USD	666	678
The AES Corp. 5,45 % 01-06-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	770 000 USD	1 001	1 011
Target Corp. 2,45 % 15-01-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	820 000 USD	852	858
Alexandria Real Estate Equities Inc. 3,80 % 15-04-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	405	389
Alexandria Real Estate Equities Inc. 2,00 % 18-05-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	570 000 USD	669	564
Alexandria Real Estate Equities Inc. 2,95 % 15-03-2034	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	680 000 USD	802	703
Fonds de placement immobilier Allied 3,10 % 06-02-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	270 000	221	199
Apple Inc. 3,00 % 20-06-2027, rachetables 2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	880 000 USD	1 169	1 114
Arizona Public Service Co. 2,65 % 15-09-2050	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	373	251
AvalonBay Communities Inc. 2,05 % 15-01-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	483	422
Avangrid Inc. 3,20 % 15-04-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 180 000 USD	1 547	1 533
Avangrid Inc. 3,80 % 01-06-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	650 000 USD	879	786
Bank Hapoalim BM, taux variable 21-01-2032	Israël	Sociétés – Non convertibles	870 000 USD	1 074	1 012
BNP Paribas SA, taux variable 30-06-2027	France	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 140	1 203
Boston Properties LP 4,50 % 01-12-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 570 000 USD	2 200	1 933
Boston Properties LP 2,55 % 01-04-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	601	589
Boston Properties LP 2,45 % 01-10-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	740 000 USD	878	687
Boston Properties LP 6,50 % 15-01-2034	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	610 000 USD	809	791
Brookfield Finance I UK PLC 2,34 % 30-01-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	510 000 USD	569	521
Brookfield Finance Inc. 2,72 % 15-04-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	534	465
Brookfield Finance Inc. 3,63 % 15-02-2052	Canada	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	388	288
Bruce Power L.P. 2,68 % 21-12-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	350 000	342	305
Caisse de dépôt et placement du Québec 3,80 % 02-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	810 000	797	782
Banque Canadienne Impériale de Commerce 0,95 % 23-10-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	524	530
CenterPoint Energy Houston Electric LLC 5,30 % 01-04-2053	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	230 000 USD	317	293
Ville d'Ottawa 2,50 % 11-05-2051	Canada	Administrations municipales	360 000	325	225
CMB International Leasing Management Ltd. 1,75 % 16-09-2026	Chine	Sociétés – Non convertibles	780 000 USD	947	940
Coca-Cola FEMSA SAB de CV 1,85 % 01-09-2032, rachetables 2032	Mexique	Sociétés – Non convertibles	620 000 USD	717	627
Comcast Corp. 4,65 % 15-02-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	830 000 USD	1 091	1 056
Cooperatieve Rabobank UA, taux variable 24-09-2026	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	2 330 000 USD	2 822	2 863
CPPIB Capital Inc. 3,00 % 15-06-2028	Canada	Gouvernement fédéral	1 595 000	1 623	1 484
Deutsche Bank AG 1,69 % 19-03-2026	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	867	862
Development Bank of Japan Inc. 1,88 % 02-10-2024	Japon	Gouvernements étrangers	1 740 000 USD	2 219	2 273
Dominion Energy Inc. 2,25 % 15-08-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	840 000 USD	979	884
DTE Electric Co. 1,90 % 01-04-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	618	588
DTE Electric Co. 3,95 % 01-03-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	910 000 USD	1 325	920
DTE Electric Co. 3,25 % 01-04-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	90 000 USD	88	79
DTE Electric Co. 3,65 % 01-03-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	233	191
Duke Energy Progress LLC 3,45 % 15-03-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 680 000 USD	2 246	2 071
EDP Finance BV 1,71 % 24-01-2028	Portugal	Sociétés – Non convertibles	740 000 USD	891	849
Électricité de France SA 3,63 % 13-10-2025	France	Sociétés – Non convertibles	1 562 000 USD	2 073	2 039
Equinix Inc. 1,00 % 15-09-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	755 000 USD	918	932
Equinix Inc. 1,55 % 15-03-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 430 000 USD	1 659	1 621
Equinix Inc. 2,50 % 15-05-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	870 000 USD	1 061	924
Equinix Inc. 3,90 % 15-04-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	420 000 USD	508	488
ERP Operating LP 4,15 % 01-12-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	487	446
ERP Operating LP 1,85 % 01-08-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	410 000 USD	443	423
Banque européenne d'investissement 1,90 % 22-01-2025	Supranationales	s.o.	1 500 000	1 509	1 438
Banque européenne d'investissement 2,88 % 13-06-2025	Supranationales	s.o.	16 950 000 USD	22 426	22 145
Banque européenne d'investissement 2,38 % 24-05-2027	Supranationales	s.o.	1 880 000 USD	2 464	2 351
Banque européenne d'investissement 1,00 % 28-01-2028	Supranationales	s.o.	685 000	646	588
Banque européenne d'investissement 1,63 % 09-10-2029	Supranationales	s.o.	3 681 000 USD	4 587	4 225
Banque européenne d'investissement 1,63 % 13-05-2031	Supranationales	s.o.	7 114 000 USD	8 853	7 811
Banque européenne d'investissement 3,75 % 14-02-2033	Supranationales	s.o.	550 000 USD	744	694
Eergy Kansas Central Inc. 2,55 % 01-07-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	387	378
Federal Realty Investment Trust 1,25 % 15-02-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	427	428
Fifth Third Bancorp, taux variable 01-11-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	532 000 USD	658	625
General Motors Co. 5,40 % 15-10-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	360 000 USD	472	466
General Motors Co. 5,60 % 15-10-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 240	1 270
Gouvernement de l'Amérique 1,50 % 30-09-2024	États-Unis	Gouvernements étrangers	2 100 000 USD	2 688	2 744
Gouvernement du Canada 3,75 % 01-02-2025	Canada	Gouvernement fédéral	1 100 000	1 089	1 081
Gouvernement du Canada 3,75 % 01-05-2025	Canada	Gouvernement fédéral	35 000	35	34

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-12-2029	Canada	Gouvernement fédéral	2 660 000	2 506	2 400
Gouvernement du Canada 0,50 % 01-12-2030	Canada	Gouvernement fédéral	1 000 000	824	779
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-06-2031	Canada	Gouvernement fédéral	57 000	50	47
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-12-2031	Canada	Gouvernement fédéral	46 000	39	38
Gouvernement de Hong Kong 5,25 % 11-01-2053	Hong Kong	Gouvernements étrangers	400 000 USD	572	541
Gouvernement d'Israël 4,50 % 17-01-2033	Israël	Gouvernements étrangers	1 800 000 USD	2 384	2 288
Gouvernement des Pays-Bas 2,75 % 20-02-2024	Pays-Bas	Gouvernements étrangers	400 000 USD	521	537
Fiducie de placement immobilier Granite 3,06 % 04-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	345 000	351	311
Fiducie de placement immobilier Granite 2,19 % 30-08-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	350 000	335	293
Hanwha Energy USA Holdings Corp. 4,13 % 05-07-2025	Corée du Sud	Sociétés – Non convertibles	590 000 USD	769	779
Healthpeak Properties Inc. 2,13 % 01-12-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	820 000 USD	1 014	937
Honda Motor Co. Ltd. 2,27 % 10-03-2025	Japon	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	910	906
Honda Motor Co. Ltd. 2,97 % 10-03-2032	Japon	Sociétés – Non convertibles	900 000 USD	1 054	1 030
Région administrative spéciale de Hong Kong 2,50 % 28-05-2024 144A	Hong Kong	Gouvernements étrangers	870 000 USD	1 128	1 158
Région administrative spéciale de Hong Kong 0,63 % 02-02-2026 144A	Hong Kong	Gouvernements étrangers	860 000 USD	1 040	1 055
Région administrative spéciale de Hong Kong 1,38 % 02-02-2031 144A	Hong Kong	Gouvernements étrangers	870 000 USD	1 033	933
Région administrative spéciale de Hong Kong 2,38 % 02-02-2051	Hong Kong	Gouvernements étrangers	420 000 USD	467	341
Host Hotels & Resorts LP 3,38 % 15-12-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	576 000 USD	732	658
Host Hotels & Resorts LP 2,90 % 15-12-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	418 000 USD	503	437
Groupe ING NV 4,63 % 06-01-2026	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	2 390 000 USD	3 301	3 148
Interchile SA 4,50 % 30-06-2056	Chili	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 230	1 022
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0,25 % 24-11-2023	Supranationales	s.o.	2 500 000 USD	3 117	3 369
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 1,80 % 26-07-2024	Supranationales	s.o.	1 220 000	1 227	1 186
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, taux variable 06-08-2024	Supranationales	s.o.	1 763 000 USD	2 259	2 398
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0,63 % 22-04-2025	Supranationales	s.o.	2 610 000 USD	3 207	3 295
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 2,50 % 22-11-2027	Supranationales	s.o.	190 000 USD	251	237
Interstate Power and Light Co. 3,60 % 01-04-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	940 000 USD	1 265	1 154
Interstate Power and Light Co. 3,50 % 30-09-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	260 000 USD	336	231
Johnson Controls International PLC 1,75 % 15-09-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	540 000 USD	639	571
JPMorgan Chase & Co., taux variable 09-08-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	226 000 USD	282	292
Kilroy Realty Corp. 4,75 % 15-12-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	483	420
Kilroy Realty Corp. 2,50 % 15-11-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	760 000 USD	905	706
Kommunalbanken AS 0,50 % 21-10-2024	Norvège	Gouvernements étrangers	1 360 000 USD	1 674	1 750
Kommuninvest I Sverige AB 0,38 % 19-06-2024	Suède	Gouvernements étrangers	1 780 000 USD	2 201	2 328
Kreditanstalt für Wiederaufbau 1,00 % 01-10-2026	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	2 630 000 USD	3 230	3 193
Kreditanstalt für Wiederaufbau 1,75 % 14-09-2029	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	3 340 000 USD	4 204	3 858
Landwirtschaftliche Rentenbank 1,00 % 21-10-2024	Allemagne	Gouvernements étrangers	555 000	545	531
Liberty Utilities Finance GP 1 2,05 % 15-09-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	520 000 USD	615	545
The Link Finance (Cayman) 2009 Ltd. 2,88 % 21-07-2026	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	569	556
Marubeni Corp. 1,58 % 17-09-2026	Japon	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	537	531
Massachusetts Institute of Technology 3,96 % 01-07-2038	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	320 000 USD	468	376
Metropolitan Life Global Funding I 0,95 % 02-07-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	650 000 USD	800	813
MidAmerican Energy Co. 3,65 % 15-04-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	860 000 USD	1 180	1 069
Mississippi Power Co. 3,10 % 30-07-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	280 000 USD	339	226
MTR Corp. Ltd. 2,50 % 02-11-2026	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	520 000 USD	673	650
MTR Corp. Ltd. 1,63 % 19-08-2030	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	1 640 000 USD	1 955	1 769
Münchener Rückversicherungs – Gesellschaft AG (Munich), taux variable 23-05-2042	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	829	789
Nederlandse Waterschapsbank NV 1,00 % 28-05-2030	Pays-Bas	Gouvernements étrangers	700 000 USD	823	743
NextEra Energy Capital Holdings Inc. 1,90 % 15-06-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 310 000 USD	1 608	1 507
Niagara Mohawk Power Corp. 1,96 % 27-06-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	520 000 USD	614	551
Niagara Mohawk Power Corp. 5,78 % 16-09-2052 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	477	441
NiSource Inc. 5,00 % 15-06-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	280 000 USD	362	318
The Norinchukin Bank 1,28 % 22-09-2026	Japon	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	540	525

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
The Norinchukin Bank 2,08 % 22-09-2031	Japon	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	536	463
Northern States Power Co. 2,25 % 01-04-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	370 000 USD	457	402
Northern States Power Co. 4,50 % 01-06-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	269	221
NSTAR Electric Co. 3,25 % 15-05-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	449	415
NXP BV 3,40 % 01-05-2030	Chine	Sociétés – Non convertibles	720 000 USD	843	837
NXP BV 2,50 % 11-05-2031	Chine	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 135	1 062
NXP BV 5,00 % 15-01-2033	Chine	Sociétés – Non convertibles	690 000 USD	858	863
Oncor Electric Delivery Co. LLC 4,15 % 01-06-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	330 000 USD	440	409
Ontario Power Generation Inc. 2,89 % 08-04-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	762 000	753	732
Ontario Power Generation Inc. 3,22 % 08-04-2030, rachetables 2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 165 000	1 158	1 029
Ontario Power Generation Inc. 3,84 % 22-06-2048, rachetables 2047	Canada	Sociétés – Non convertibles	670 000	701	521
Owens Corning Inc. 3,95 % 15-08-2029, rachetables 2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	390 000 USD	529	482
PacifiCorp 2,90 % 15-06-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	2 952 000 USD	3 498	2 211
PacifiCorp 5,35 % 01-12-2053	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	910 000 USD	1 285	1 028
PacifiCorp 5,50 % 15-05-2054	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	950 000 USD	1 305	1 098
PepsiCo Inc. 3,90 % 18-07-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 264	1 239
PepsiCo Inc. 2,88 % 15-10-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	750 000 USD	751	666
Pfizer Inc. 2,63 % 01-04-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 090 000 USD	1 412	1 266
Piedmont Operating Partnership LP 3,15 % 15-08-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	250 000 USD	316	240
The PNC Financial Services Group Inc., 2,20 % 01-11-2024	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	570 000 USD	733	743
The PNC Financial Services Group Inc., taux variable 26-01-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 296	1 321
Prologis Inc. 1,25 % 15-10-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	660 000 USD	755	670
Prologis LP 2,88 % 15-11-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	904	817
Province de l'Ontario 2,65 % 05-02-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	1 000 000	1 013	968
Province de l'Ontario 1,85 % 01-02-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	2 505 000	2 487	2 282
Province de l'Ontario 1,55 % 01-11-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	2 525 000	2 391	2 116
Province de Québec 2,25 % 22-02-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	550 000	559	544
Province de Québec 2,60 % 06-07-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	345 000	354	331
Province de Québec 1,85 % 13-02-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	635 000	632	579
Province de Québec 2,10 % 27-05-2031	Canada	Gouvernements provinciaux	355 000	349	297
Province de Québec 3,90 % 22-11-2032	Canada	Gouvernements provinciaux	850 000	862	797
PSP Capital Inc. 2,60 % 01-03-2032	Canada	Gouvernement fédéral	900 000	829	765
Public Service Co. of Colorado 3,70 % 15-06-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	409	376
Public Service Co. of Colorado 4,10 % 15-06-2048	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 520 000 USD	2 238	1 510
Public Service Co. of Colorado 3,20 % 01-03-2050	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 520 000 USD	1 958	1 297
Public Service Co. of Oklahoma 2,20 % 15-08-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	422	368
Public Service Co. of Oklahoma 3,15 % 15-08-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	432	288
Public Service Electric and Gas Co. 3,10 % 15-03-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	475	458
Public Service Electric and Gas Co. 5,13 % 15-03-2053	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	310 000 USD	417	385
Fonds de placement immobilier RioCan 1,97 % 15-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	345 000	334	309
Fonds de placement immobilier RioCan 2,83 % 08-11-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	310 000	304	261
South Coast British Columbia Transportation Authority 3,25 % 23-11-2028	Canada	Administrations municipales	275 000	292	257
Southern Power Co. 4,15 % 01-12-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 030 000 USD	1 394	1 353
Southwestern Electric Power Co. 3,25 % 01-11-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	490 000 USD	469	400
Star Energy Geothermal Darajat II 4,85 % 14-10-2038	Indonésie	Sociétés – Non convertibles	340 000 USD	401	394
Starbucks Corp. 4,45 % 15-08-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	834 000 USD	1 234	898
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc. 0,51 % 12-01-2024	Japon	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	534	575
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc. 2,47 % 14-01-2029	Japon	Sociétés – Non convertibles	420 000 USD	490	481
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 1,55 % 25-03-2026	Japon	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	532	527
Swire Properties Ltd. 3,50 % 10-01-2028	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	450 000 USD	608	562
Sysco Corp. 2,40 % 15-02-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	533	482
Tennessee Valley Authority 1,50 % 15-09-2031	États-Unis	Gouvernements étrangers	430 000 USD	522	452
Toyota Motor Credit Corp. 2,15 % 13-02-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	660 000 USD	820	740
Tucson Electric Power Co. 1,50 % 01-08-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	260 000 USD	302	269
UDR Inc. 1,90 % 15-03-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	341	287
Union Electric Co. 2,63 % 15-03-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	470 000 USD	550	363
Obligations du Trésor des États-Unis 2,25 % 31-03-2024	États-Unis	Gouvernements étrangers	380 000 USD	475	508
Obligations du Trésor des États-Unis 1,75 % 31-12-2024	États-Unis	Gouvernements étrangers	605 400 USD	781	787
Obligations du Trésor des États-Unis 0,25 % 30-06-2025	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 200 000 USD	1 490	1 498
Obligations du Trésor des États-Unis 0,88 % 30-06-2026	États-Unis	Gouvernements étrangers	400 000 USD	488	489
Obligations du Trésor des États-Unis 3,50 % 15-02-2033	États-Unis	Gouvernements étrangers	107 000 USD	138	133
Obligations du Trésor des États-Unis 3,63 % 15-05-2053	États-Unis	Gouvernements étrangers	100 000 USD	127	112

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Vena Energy Holdings Ltd. 3,13 % 26-02-2025	Singapour	Sociétés – Non convertibles	430 000 USD	549	554
Verizon Communications Inc. 3,88 % 08-02-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 600 000 USD	2 184	1 993
Verizon Communications Inc. 5,05 % 09-05-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	840 000 USD	1 101	1 067
Verizon Communications Inc. 2,85 % 03-09-2041	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	733 000 USD	872	644
Verizon Communications Inc. 3,88 % 01-03-2052	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	830 000 USD	1 020	794
Vornado Realty LP 3,40 % 01-06-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	350 000 USD	435	345
Welltower Inc. 2,70 % 15-02-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	440 000 USD	569	544
Welltower Inc. 3,85 % 15-06-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	450 000 USD	551	523
Wisconsin Electric Power Co. 4,75 % 30-09-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	390 000 USD	522	500
Wisconsin Power and Light Co. 1,95 % 16-09-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	360 000 USD	383	372
Wisconsin Power and Light Co. 4,95 % 01-04-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	290 000 USD	393	371
Wisconsin Public Service Corp. 2,85 % 01-12-2051	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	360 000 USD	341	286
W.P. Carey Inc. 2,45 % 01-02-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	280 000 USD	292	287
Total des obligations				211 169	196 723
Coûts de transaction				–	–
Total des placements				211 169	196 723
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					(1 029)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					2 932
Autres éléments d'actif moins le passif					1 709
Actif net attribuable aux porteurs de parts					200 335

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	101,7
<i>Obligations</i>	98,2
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	3,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,2)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	46,2
Luxembourg	19,6
Canada	11,1
Pays-Bas	5,8
Allemagne	4,2
Hong Kong	3,8
Japon	3,7
Israël	1,6
France	1,6
Suède	1,2
Norvège	0,9
Autre	0,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,5
Chili	0,5
Chine	0,5
Mexique	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,2)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	80,7
Obligations d'État étrangères	12,9
Obligations provinciales	4,5
Obligations fédérales	3,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,5
Obligations municipales	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,2)

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	99,5
<i>Obligations</i>	97,6
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Trésorerie et placements à court terme	(0,7)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	43,2
Luxembourg	19,8
Canada	12,1
Pays-Bas	5,7
Japon	4,0
Allemagne	3,9
Hong Kong	3,6
France	1,6
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Israël	1,2
Suède	1,1
Norvège	0,9
Autre	0,8
Royaume-Uni	0,6
Chili	0,5
Chine	0,5
Trésorerie et placements à court terme	(0,7)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	81,3
Obligations d'État étrangères	9,4
Obligations provinciales	5,4
Obligations fédérales	3,1
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Obligations municipales	0,3
Trésorerie et placements à court terme	(0,7)

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

au 30 septembre 2023

Tableau des contrats à terme standardisés

Type de contrat	Nombre de contrats	Date d'échéance	Prix moyen des contrats (\$)	Montant notionnel* (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
Contrats à terme standardisés sur obligations canadiennes à 10 ans, décembre 2023	11	18 décembre 2023	115,13 CAD	1 266	–	(33)
Contrats à terme standardisés à très long terme sur obligations du Trésor américain, décembre 2023	3	19 décembre 2023	118,69 USD	484	–	(45)
Contrats à terme standardisés à très long terme sur obligations du Trésor américain à 10 ans, décembre 2023	37	19 décembre 2023	111,56 USD	5 607	–	(223)
Total des contrats à terme standardisés				7 357	–	(301)

* Le montant notionnel représente l'exposition aux instruments sous-jacents au 30 septembre 2023.

Tableau des contrats de change à terme de gré à gré

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de \$)	Devise à remettre (en milliers de \$)	Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de \$)	Juste valeur actuelle (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
A	56 763 CAD	(41 974) USD	3 octobre 2023	(56 763)	(57 011)	–	(248)
A	55 355 CAD	(40 933) USD	3 octobre 2023	(55 355)	(55 597)	–	(242)
AA	66 948 CAD	(49 505) USD	3 octobre 2023	(66 948)	(67 239)	–	(291)
A	631 CAD	(464) USD	3 octobre 2023	(631)	(630)	1	–
A	1 960 CAD	(1 438) USD	3 octobre 2023	(1 960)	(1 953)	7	–
AA	1 185 USD	(1 600) CAD	3 octobre 2023	1 600	1 609	9	–
AA	2 566 USD	(3 449) CAD	3 octobre 2023	3 449	3 485	36	–
Total des contrats de change à terme de gré à gré						53	(781)

Total des actifs dérivés

53

Total des passifs dérivés

(1 082)

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2023 et 2022 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2023, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/NEO Bourse (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et, conjointement, Wealthsimple Inc. et Mackenzie sont les promoteurs du FNB. Mackenzie appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de Power Corporation du Canada. Société financière IGM Inc. est également l'actionnaire le plus important de Wealthsimple Inc. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du FNB, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2023. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 13 novembre 2023.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2023.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transmettant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations des FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation (suite)

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 30 septembre 2023 et 2022 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2023, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

10. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CKZ	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 5 janvier 2022

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la NEO Bourse sous le symbole WSGB. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 30 septembre 2023 était de 21,57 \$ (22,53 \$ au 31 mars 2023).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,25 %.

Au 30 septembre 2023, la valeur liquidative par part du FNB était de 21,54 \$ (22,48 \$ au 31 mars 2023), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 21,54 \$ (22,48 \$ au 31 mars 2023).

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	Date d'échéance des pertes autres qu'en capital														
		2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	
12 149	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

c) Prêt de titres

	30 septembre 2023	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	-	2 530
Valeur des biens reçus en garantie	-	2 662

	30 septembre 2023		30 septembre 2022	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	4	100,0	-	-
Impôt retenu à la source	-	-	-	-
	4	100,0	-	-
Paievements à l'agent de prêt de titres	(1)	(25,0)	-	-
Revenu tiré du prêt de titres	3	75,0	-	-

d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2023	-
30 septembre 2022	-

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive Green Bond USD CAD DM CAD Hedged, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des obligations vertes, sociales et durables de qualité supérieure. Son exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	30 septembre 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	173 214	337	(177 604)	(4 053)				
Total	173 214	337	(177 604)	(4 053)				
% de l'actif net	86,5	0,2	(88,7)	(2,0)				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					203	0,1	(203)	(0,1)

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change (suite)

Devise	31 mars 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	170 491	320	(168 548)	2 263				
Total	170 491	320	(168 548)	2 263				
% de l'actif net	85,2	0,2	(84,2)	1,2				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(113)	(0,1)	113	0,1

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

iii. Risque de taux d'intérêt

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations et des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance.

30 septembre 2023	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	14 431	7 357				
1 an à 5 ans	89 367	–				
5 ans à 10 ans	72 177	–				
Plus de 10 ans	20 748	–				
Total	196 723	7 357				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(10 006)	(5,0)	10 006	5,0

31 mars 2023	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	16 199	3 726				
1 an à 5 ans	84 794	–				
5 ans à 10 ans	74 238	–				
Plus de 10 ans	20 133	–				
Total	195 364	3 726				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(10 215)	(5,1)	10 215	5,1

iv. Autre risque de prix

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

FINB D'OBLIGATIONS VERTES NORD-AMÉRICAINES WEALTHSIMPLE (COUVERT EN \$ CA)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

v. Risque de crédit

Pour ce FNB, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 30 septembre 2023 était de 19,6 % de l'actif net du FNB (19,8 % au 31 mars 2023).

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	30 septembre 2023	31 mars 2023
	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	35,0	34,2
AA	10,5	9,7
A	26,7	28,0
BBB	23,9	23,5
Inférieure à BBB	–	–
Sans note	2,1	2,2
Total	98,2	97,6

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2023				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	196 723	–	196 723	–	195 364	–	195 364
Actifs dérivés	–	53	–	53	61	889	–	950
Passifs dérivés	(301)	(781)	–	(1 082)	–	(37)	–	(37)
Total	(301)	195 995	–	195 694	61	196 216	–	196 277

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le gestionnaire et ses sociétés affiliées n'avaient aucun placement dans le FNB.

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	30 septembre 2023			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	45	(45)	–	–
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(840)	45	566	(229)
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	(795)	–	566	(229)

	31 mars 2023			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	702	(37)	–	665
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(37)	37	–	–
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	665	–	–	665

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le Fonds ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.